

FICHE DE COMMUNICATION DU PROJET

Nom de l'association	RONGEAD
Site internet	www.rongead.org
Intitulé de l'opération	Favoriser l'insertion des organisations professionnelles agricoles d'anacarde dans le commerce international
Lieu d'intervention	Côte d'Ivoire
Type de projet	Projet de terrain
Thématique	Filières agricoles et commerce international, Responsabilité Sociale des Entreprises, Information sur les marchés, Transformation locale
Partenaires du projet	ONG Chigata, ITAD (Ivoirienne de Technologie Adaptée pour le Développement)

Résumé du projet :

Objectif Global 1 : Améliorer le revenu des producteurs par une meilleure gestion des risques de commercialisation, dans un contexte international marqué par l'instabilité des prix agricoles et l'augmentation de la demande internationale.

Objectif Global 2 : Accroître la productivité des vergers d'anacarde, la durabilité des exploitations familiales et la transformation locale par la promotion des Bonnes Pratiques Agricoles.

Objectif spécifique : Renforcer les capacités de 200 Organisations Professionnelles Agricoles (OPA) de producteurs et 7 OPA transformatrices identifiées par le projet, en partenariat avec le secteur privé.

Résultat 1 : « 20 000 producteurs ont accès à un Service d'Accompagnement sur les Marchés (SAM) et améliorent leur revenu »

Activité 1 :

1.1. Favoriser l'accès à l'information de marché pour 20 000 producteurs

1.1.1. Diffusion d'une information continue (SMS, radio rurale, bulletins), décryptée et adaptée aux producteurs, concernant le marché national et international de l'anacarde.

1.1.2. Formation de producteurs d'anacarde sur la compréhension du marché dans lequel ils évoluent et sur les stratégies de commercialisation leur permettant de mieux sécuriser leurs revenus, de profiter des opportunités de prix et d'anticiper les fluctuations du marché mondial.

1.1.3. Mise en place d'un service d'accompagnement des producteurs, des coopératives, des commerçants et des transformateurs pour la commercialisation de l'anacarde basé sur l'échange d'information, la prise de décision collective et l'organisation de ventes groupées (mise en relations, courtage).

1.1.4. Ouverture du Service d'Accompagnement des Marchés (SAM) à d'autres OPA de la sous-région (MOBIOM au Mali, réseau Wuol au Burkina Faso, coopératives productrices d'anacarde de Guinée).

1.2. Renforcer la structuration économique et politique de 200 OPA cibles

1.2.1. Formation des leaders des OPA sur la gestion administrative et comptable d'une coopérative agricole, le management et la gouvernance interne.

1.2.2. Accompagnement des OPA de producteurs dans la participation aux négociations sectorielles avec les autorités (Interprofession nationale : Intercajou).

1.3. Favoriser l'accès des petits producteurs à la certification de leur production

1.3.1. Conception d'outils pédagogiques à destination des OPA sur les aspects suivants : Bonnes Pratiques Agricoles, maîtrise des normes par les petits producteurs et gestion des risques.

1.3.2. Formation des équipes de gestion des OPA sur la réglementation et les normes des principaux labels en fonction des besoins du marché et selon des circuits commerciaux identifiés.

1.3.3. Mise en place de systèmes de contrôles internes au sein des OPA garantissant la maîtrise des risques et le renouvellement des certifications et réalisation « d'audits croisés » entre les OPA pour l'amélioration des Systèmes de Contrôle Interne.

1.3.4. Promotion des Bonnes Pratiques Agricoles auprès des 20 000 producteurs.

1.3.5. Appui à la mise aux normes des OPA vis-à-vis des exigences des organismes de contrôle (Ecocert et Flocert).

1.3.6. Suivi des impacts des principaux labels à partir de la méthodologie définie par l'ISEAL¹.

Indicateurs clés : nombre de producteurs formés au niveau des zones cibles (20 000 producteurs), nombre de producteurs informés de l'évolution des prix par l'un des moyens de communication du projet (20 000 producteurs), nombre de producteurs recevant l'information par SMS (2 000 producteurs), nombre de SMS envoyés (200 000 SMS), prix de vente de l'anacarde des producteurs cibles supérieur au prix moyen de la campagne, nombre de producteurs certifiés en Agriculture Biologique ou en Commerce Equitable (3 000 producteurs).

Résultat 2 : « 1000 emplois sont pérennisés en milieu rural par une première transformation agroalimentaire et la valeur ajoutée des produits agricoles est augmentée »

Activité 2

2.1. Renforcer les capacités techniques de 7 OPA de transformation

2.1.1. Renforcement des capacités de transformation et de gestion des unités (Formations techniques).

2.1.2. Amélioration des rendements techniques (optimisation du matériel, des méthodes, de l'organisation).

2.1.3. Amélioration de la qualité : formation à l'hygiène, organisation du travail, points de contrôles.

2.1.4. Facilitation de l'accès au financement pour l'approvisionnement des unités (sur le modèle étudié par AFD/RONGEAD en 2010 impliquant un industriel / une banque internationale et l'outil ARIZ).

2.2. Mise en place d'une filière intégrée entre OLAM et des unités transformatrices d'anacarde

2.2.1. Accompagnement à la négociation et contractualisation entre industriel et OPA transformatrices.

2.2.2. Mise en place d'un système de suivi de la production : approvisionnement, transformation, livraison aux sites de conditionnements dans le cadre du partenariat avec OLAM.

2.2.3. Renforcement d'un modèle de filière durable et contractuelle entre OLAM et 7 OPA transformatrices, sur la base d'un pilote développé par RONGEAD en 2010 (approvisionnement en matières premières et commercialisation).

2.2.4. Optimisation des capacités de transformation de 7 OPA transformatrices (augmentation des capacités des transformations à 500 T en année 3).

Indicateurs clés : nombre de femmes employées par la transformation (1000 femmes), volume de noix transformées par an (500 T de noix), valeur ajoutée par la transformation (multipliée par 5).

Groupes cibles	200 OPA de producteurs représentant 20 000 producteurs d'anacarde 7 OPA transformatrices représentant 1 000 femmes transformatrices	
Durée totale du projet	3 ans	
Coût total de l'opération	999 720 €	100 %
Participation de l'AFD	499 721 €	50%

¹ ISEAL : organisme international d'évaluation des normes sociales et environnementales (www.isealalliance.org).